

GRAND-DUCHÉ DE
LUXEMBOURG
ADMINISTRATION COMMUNALE
DE KAYL



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu

**Le mercredi, 15 novembre 2023 à 14h00
au centre culturel Schungfabrik à Tétange**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 9 novembre 2023.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

s. le bourgmestre, Jean WEILER
s. la secrétaire, Jessica ROMMES

ORDRE DU JOUR

En séance publique

1. Correspondance et informations

2. Politique

1. Attribution du titre de bourgmestre honoraire à M. John Lorent
2. Démission et nomination de membres des commissions consultatives

3. Contrats, conventions

1. Convention de cession M. Monteiro Bras
2. Contrat de vente Opel Corsa
3. Acte de vente 1954 sàrl (numéro cadastral 1270/11281)
4. Acte de vente 1954 sàrl (numéro cadastral 303/11280)
5. Résiliation contrat de bail boucherie Schmitz
6. Avenant au contrat de mise à disposition Fetrawi

4. Règlements communaux

1. Modification du règlement d'ordre intérieur du conseil communal
2. Approbation des règlements d'urgence temporaires de la circulation

5. Finances

1. Chèque-énergie année 2024

6. Aménagement et environnement

1. Droit de préemption « Doilenloch » 803/8877
2. Droit de préemption « Doilenloch » 805/3436, 806/3436 et « Oben dem Eicheweg » 322/2620
3. Lotissement PAP « Hondsterrain »
4. Lotissement rue de Noertzange

7. Points portés à l'ordre du jour par les conseillers communaux

/

En séance secrète